Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-28_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
ILLE ET VILAINE

LA SELLE-EN-LUITRÉ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11

Ouverture de ce point à l'ordre du jour :
Présents : 8
Votants : 10
Pouvoirs : 2

Date de la convocation :
3 Mars 2026

Date d'affichage
3 Mars 2026

Vote : Pour : 10
Contre : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 10 Mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances (salle Brocéliande, n° 23 Le Bourg) sous la présidence de M. **Denis CHOPIN,** maire, après convocation en date du **3 Mars 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Etaient présents : Denis CHOPIN, Maire, Florence GELOIN, Loïc CARRÉ Adjoints, David GILBERT, Christèle HARDY, Pierrick BARON, Guillaume LALOE, David GILBERT, Maëlig LE DU, conseillers.

Etaient absents excusés :, Catherine DOMAGNÉ a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Loïc CARRÉ

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

.

OBJET DE LA DELIBERATION N° 28/2026 : **REFACTURATION VAISSELLE SALLES**

La vaisselle a été renouvelée à la Salle des fêtes Lancelot. Pour la salle Korrigans, de nouveaux achats ont été effectués pour répondre aux besoins des administrés.

Pour refacturer la vaisselle en cas de casse, il nous faut délibérer le prix à imputer de chaque ustensile.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-28_2026-DE

Voici le détail ci-après :

SALLE KORRIGANS
TARIFS VAISSELLE PERDUE/CASSEE
Prix à l'unité

DESIGNATION	Prix € TTC
Assiette creuse	5
Assiette plate dessert	5
Assiette plate	5,50
Fourchette	2
Couteau	2
Cuillère grande	1,50
Cuillère café	1,50
Verre Normandie 23 cl	3
Verre Normandie 16,5 cl	5
Gobelet 20 cl	2
Tasse café 9 cl	2,50

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-28_2026-DE

SALLE DES FÊTES LANCELOT

TARIFS VAISSELLE PERDUE/CASSEE

Prix à l'unité

DESIGNATION	Prix € TTC	DESIGNATION	Prix € TTC
Assiette creuse	5	Passoire conique inox	49
Assiette plate 0,23 mm	5	Araignée inox	24
Assiette plate 0,28 mm	5,50	Planche découpe	23
Tasse café	2,50	Rack égouttoir inox	26
Fourchette	2	Passe bouillon	20
Couteau	2	Marmite 36cm	108
Cuillère grande	1,50	Marmite 40cm	128
Cuillère café	1,50	Verre à vin/porto 11cl	3
Couteau poisson	2	Marmite 45cm	166
Fourchette poisson	2,20	Faitout 24,5cm	87
Carafe inox 1,5l	20	Faitout 27,5cm	102
Ménagère sel & poivre	5	Couvercle 36cm	15
Saucière 25 cl	7,50	Couvercle 40cm	17
Carafe verre 1,3l	5	Couvercle 45cm	20
Plat rond inox 33cm	10	Plat à rôtir 40*32	65
Plat ovale 46*30	11	Plat à rôtir 50*40	85
Verre empilable sans pied 16cl	2	Bac gastro 53*32.5*6.5	13
Plat ovale 60*25	12	Bac gastro perforé 53*32.5	22
Plat ovale 41*28	11	Bac gastro 53*32.5*10	15
Plateau 41cm	12	Bac gastro 53*32.5*15	22
Légumier 24cm	8	Couvercle inox 53*32.5	10
Soupière 24cm	13	Casserole (tous diamètres)	20
Corbeille pain	6	Percolateur 15l	250
Ecumoire inox 14cm	12	Coupe champagne	3
Ecumoire inox 10cm	8	Verre à eau/vin 16.5cl	4

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213503246-20260310-28_2026-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des présents (Pour : 10 (dont 2 pouvoirs) ; Contre : Néant; Abstention : Néant) :

-**VALIDE** les tarifs de vaisselle (en cas de perte ou de casse) pour les salles Lancelot et Korrigans,
-AUTORISE Monsieur le Maire ou un Adjoint ayant la délégation à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN